

Déclaration de la Responsabilité Sociétale du Groupe MEDIA6

La direction du Groupe MEDIA6 s'inscrit durablement dans une démarche RSE et déclare par la présente que son engagement est sincère et motivé.

Le programme RSE est mis en œuvre au sein des filiales et adopte une approche basée sur un socle de valeurs essentielles : promouvoir le sens de la responsabilité et l'épanouissement des salariés au travail.

La stratégie RSE du Groupe MEDIA6 est ainsi au cœur du processus décisionnel et se décline comme suit :

Opérer de manière responsable et durable : Nous gérons nos activités conformément aux attentes de diverses parties prenantes tant aux niveaux national et international. Nous considérons également la responsabilité d'entreprise comme une composante stratégique qui nous aide à gérer les risques et à saisir les opportunités qui s'offrent à nous dans un monde en évolution.

Nous nous engageons à comprendre, surveiller et gérer notre impact social, environnemental et économique pour nous permettre de contribuer à l'objectif plus large de développement durable de la société.

Nous mobiliserons tous les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs sociétaux, et nous invitons les différents responsables et salariés du groupe à adhérer pleinement pour relever les nouveaux défis.

Cet engagement est profondément enraciné dans nos valeurs fondamentales et nous visons à démontrer ces responsabilités à travers nos actions et dans le cadre de nos politiques d'entreprise.

Le groupe MEDIA6 définit la responsabilité sociétale de l'entreprise comme suit:

1. Progresser dans notre démarche écologique en améliorant les performances environnementales de nos usines et en réduisant l'impact carbone de nos produits d'une manière organisée et continue.
2. Encourager l'acquisition de compétences à tous les niveaux par la formation, l'encadrement et la communication. Il est nécessaire d'améliorer les pratiques au travail et de promouvoir notre savoir-faire dans la PLV. et dans l'AGENCEMENT.
3. Améliorer la qualité de vie au travail et encourager la parité, défendre la diversité et assurer la protection de chacun des salariés sans aucune discrimination.

4. Inciter les collaborateurs à observer des comportements éthiques dans les affaires et à lutter contre la corruption avec fermeté et transparence.
5. Communiquer avec les différentes parties intéressées par la démarche RSE du groupe MEDIA6 et coordonner les efforts pour la mise en œuvre d'actions communes.
6. S'impliquer dans la vie communautaire dans les localités où sont implantées toutes nos filiales par la participation aux activités associatives et culturelles.

La direction générale veille à ce que toutes les questions de responsabilité sociétale des entreprises soient prises en compte et soutenues dans nos activités opérationnelles et administratives et soient conformes aux meilleurs intérêts des parties prenantes du groupe MEDIA6.

Tous les employés, fournisseurs et partenaires doivent adopter les considérations de responsabilité sociale d'entreprise décrites dans cette politique dans leurs activités quotidiennes. Les dirigeants du Groupe MEDIA6 doivent servir de modèles en intégrant ces considérations dans la prise de décision dans toutes les activités commerciales. Les directeurs de filiales doivent veiller à ce que des structures organisationnelles appropriées soient en place pour identifier, surveiller et gérer efficacement les problèmes de responsabilité sociale de l'entreprise et les performances pertinentes pour notre activité.

Cette politique s'applique aux activités entreprises par ou au nom du Groupe MEDIA6.

Tremblay en France le 25/05/2018.

Bernard Vasseur


Président Directeur Général